

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00109

Numéro SIREN : 824 819 577

Nom ou dénomination : 2CLI

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2018 sous le numéro de dépôt 12000

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE**

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

MAZARS

Business Pole les Pres

22 rue Denis Papin

BP 78

59650 Villeneuve d'Ascq

**RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS**

Dénomination : 2CLI

Numéro RCS : 824 819 577

Numéro Gestion : 2017B00109

Forme Juridique : Société par actions simplifiée à capital variable

Adresse: 186 rue Sadi Carnot  
59320 Haubourdin

---

**Dépôt des Comptes Annuels**

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

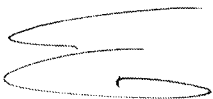
Comptes annuels déposé le : 23/07/2018

Sous le numéro : 12000

---

Délivré à Lille Métropole le 14 août 2018

Le Greffier,



20185012000

# Comptes annuels

Période du 04/01/2017 au 31/12/2017

**2CLI**

186 rue Sadi Carnot  
59320 HAUBOURDIN

APE : 6831Z -  
Siret : 82481957700019

**COPIE CERTIFIEE  
CONFORME**

**M MAZARS**

## MAZARS ACEA

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau  
de l'ordre des experts comptables  
22 rue Denis Papin

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél : 03 20 47 27 00

Fax : 03 20 67 53 40

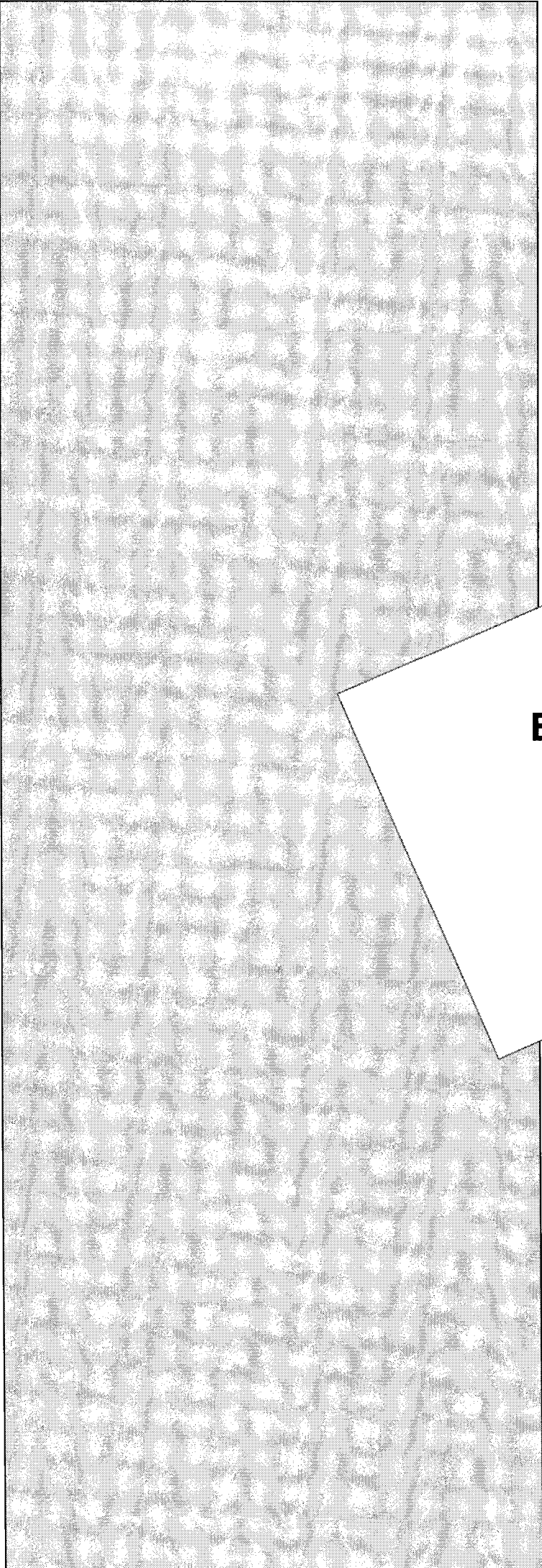
Courriel :

Web :

 **Sommaire**

<b>Etats de synthèse</b>	<b>3</b>
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Autres informations	18





**Etats de synthèse**

*AL*

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	6 215	445	5 769
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations financières (2)</b>			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 215</b>	<b>445</b>	<b>5 769</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>Stocks et en-cours</b>			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>			
<b>Créances (3)</b>			
Clients et comptes rattachés	158 000		158 000
Autres créances	4 403		4 403
Capital souscrit et appelé, non versé			
<b>Divers</b>			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	114 455		114 455
Charges constatées d'avance (3)	2 546		2 546
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>279 405</b>		<b>279 405</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>285 620</b>	<b>445</b>	<b>285 174</b>
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

## Bilan Passif

	31/12/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>47 418</b>
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>51 418</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
<b>DETTES (1)</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	24 002
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 736
Dettes fiscales et sociales	59 600
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 000
Produits constatés d'avance (1)	125 418
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>233 757</b>
Ecarts de conversion passif	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>285 174</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	233 757
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

## Compte de résultat

	31/12/2017
<b>Produits d'exploitation (1)</b>	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	194 062
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>194 062</b>
<b>Dont à l'exportation</b>	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	3
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>194 066</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	90 668
Impôts, taxes et versements assimilés	362
Salaires et traitements	35 647
Charges sociales	8 154
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	445
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	2
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>135 277</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>58 788</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
<b>Produits financiers</b>	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	
<b>Charges financières</b>	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	445
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>445</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-445</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>58 344</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2017
<b>Produits exceptionnels</b>	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	10 926
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>194 066</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>146 648</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>47 418</b>
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	



**Annexe**

*Handwritten signature or mark*

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 2CLI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 285 174 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 47 418 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 04/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à partir du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Règles et méthodes comptables

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 819 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



## Notes sur le bilan

**Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers		6 214		6 215
- Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>		6 214		6 215
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>6 214</b>		<b>6 215</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 214		6 214
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>6 214</b>		<b>6 214</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		445		445
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>445</b>		<b>445</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>445</b>		<b>445</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 164 950 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	158 000	158 000	
Autres	4 403	4 403	
Charges constatées d'avance	2 546	2 546	
<b>Total</b>	<b>164 950</b>	<b>164 950</b>	

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	4 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	1,00

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 233 757 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	24 002	24 002		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 736	16 736		
Dettes fiscales et sociales	59 600	59 600		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 000	8 000		
Produits constatés d'avance	125 418	125 418		
<b>Total</b>	<b>233 757</b>	<b>233 757</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	24 002			

#### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	8 689
CHARGES A PAYER - CHARGES SOCIALES	661
RRR ET AVOIRS A ACCORDER	8 000
<b>Total</b>	<b>17 350</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 546		
<b>Total</b>	<b>2 546</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	125 418		
<b>Total</b>	<b>125 418</b>		

## Autres informations

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



**2CLI**  
Société par actions simplifiée à capital variable  
Siège social : 186 rue Sadi Carnot, 59320 HAUBOURDIN  
824 819 577 RCS LILLE METROPOLE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
MIXTE DU 28 JUN 2018**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 47 417,82 euros, comme suit :

Origine

Bénéfice de l'exercice ..... 47 417,82 €

Affectation

Au compte « réserve légale » ..... 400,00 €

Le solde à titre de dividendes aux associés ..... 47 017,82 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 11,75 euros par action.

Le dividende unitaire est mis en paiement au siège social à compter de ce jour dans les délais légaux.

L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés :

- que depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- qu'il peut demander à être dispensé de ce prélèvement s'il appartient à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- que l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Rappel des dividendes distribués

S'agissant du premier exercice social et conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué antérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait Certifié conforme  
La Société LESTIENNE IMMOBILIER,  
*Présidente,*  
*Représentée par Monsieur Emeric LESTIENNE*



## S.A.S. 2CLI

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017



## **S.A.S. 2CLI**

Siège social : 186 rue Sadi Carnot – 59320 HAUBOURDIN

Capital social : 10 000 euros

RCS LILLE METROPOLE 509 233 797

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2CLI relatifs au premier exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 4 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

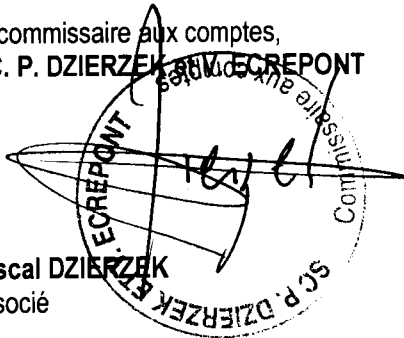
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Villeneuve d'Ascq, le 15 juin 2018

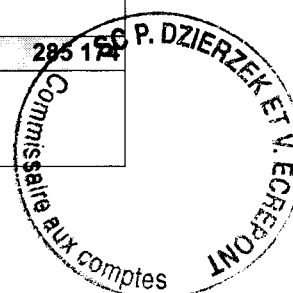
Le commissaire aux comptes,  
S.C. P. DZIERZEK & V. ECREPONT

Pascal DZIERZEK  
Associé



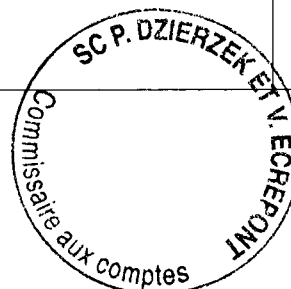
## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	6 215	445	5 769
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations financières (2)</b>			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 215</b>	<b>445</b>	<b>5 769</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>Stocks et en-cours</b>			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>			
<b>Créances (3)</b>			
Clients et comptes rattachés	158 000		158 000
Autres créances	4 403		4 403
Capital souscrit et appelé, non versé			
<b>Divers</b>			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	114 455		114 455
Charges constatées d'avance (3)	2 546		2 546
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>279 405</b>		<b>279 405</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>285 620</b>	<b>445</b>	<b>285 174</b>
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			



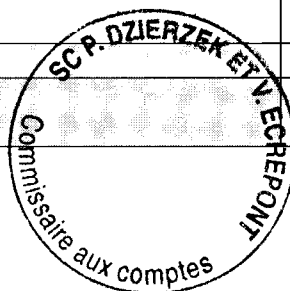
## Bilan Passif

	31/12/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>47 418</b>
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>51 418</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
<b>DETTES (1)</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	24 002
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 736
Dettes fiscales et sociales	59 600
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 000
Produits constatés d'avance (1)	125 418
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>233 757</b>
Ecart de conversion passif	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>285 174</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	233 757
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	



## Compte de résultat

	31/12/2017
<b>Produits d'exploitation (1)</b>	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	194 062
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>194 062</b>
<b>Dont à l'exportation</b>	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	3
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>194 066</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	90 668
Impôts, taxes et versements assimilés	362
Salaires et traitements	35 647
Charges sociales	8 154
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	445
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	2
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>135 277</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>58 788</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
<b>Produits financiers</b>	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	
<b>Charges financières</b>	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	445
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>445</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-445</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>58 344</b>



## Compte de résultat (suite)

	31/12/2017
<b>Produits exceptionnels</b>	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	10 926
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>194 066</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>146 648</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>47 418</b>
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 2CLI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 285 174 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 47 418 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 04/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à partir du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

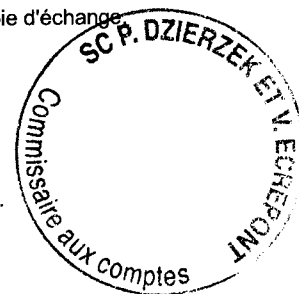
#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Règles et méthodes comptables

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 819 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

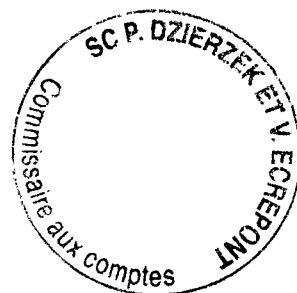


## Notes sur le bilan

**Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

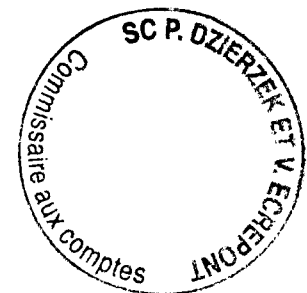
	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes		6 214		6 215
<b>Immobilisations corporelles</b>		6 214		6 215
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		6 214		6 215



## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

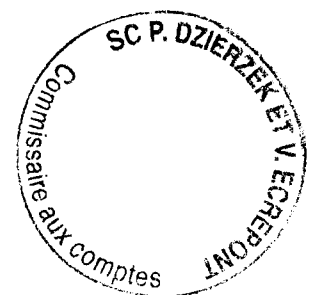
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 214		6 214
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>6 214</b>		<b>6 214</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				



## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		445		445
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>445</b>		<b>445</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>445</b>		<b>445</b>



## Notes sur le bilan

Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 164 950 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

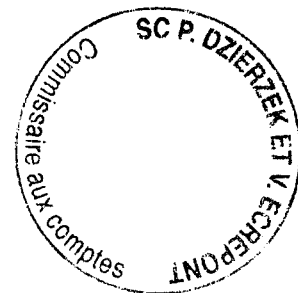
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	158 000	158 000	
Autres	4 403	4 403	
Charges constatées d'avance	2 546	2 546	
<b>Total</b>	<b>164 950</b>	<b>164 950</b>	

Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	4 000	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		



## Notes sur le bilan

## Dettes

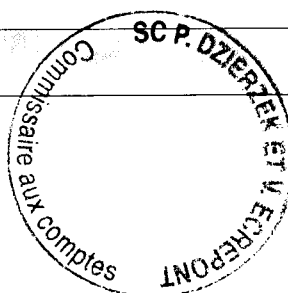
## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 233 757 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	24 002	24 002		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 736	16 736		
Dettes fiscales et sociales	59 600	59 600		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 000	8 000		
Produits constatés d'avance	125 418	125 418		
<b>Total</b>	<b>233 757</b>	<b>233 757</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	24 002			

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	8 689
CHARGES A PAYER - CHARGES SOCIALES	661
RRR ET AVOIRS A ACCORDER	8 000
<b>Total</b>	<b>17 350</b>



## Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 546		
<b>Total</b>	<b>2 546</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	125 418		
<b>Total</b>	<b>125 418</b>		



## Autres informations

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

